

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN TENUE LE LUNDI 6 DÉCEMBRE À 19H00, AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES DU CONSEIL ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI SUR L’AMÉNAGEMENT ET L’URBANISME**

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance de consultation
2. Constat de la régularité de la tenue de la séance
3. Explications au sujet de l’adoption du projet de *Règlement no 2021-16 amendant le Règlement relatif aux plans d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA) no 2002-14 de la Municipalité d’Eastman*
4. Période de questions
5. Levée de la séance

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DE CONSULTATION**

Sont présents, la mairesse Nathalie Lemaire, la conseillère Lucie Lanteigne ainsi que les conseillers Carol Boivin, Patrick McDonald, Maurice Séguin et Charles Simard.

Est également présent, le directeur général et greffier-trésorier, Marc-Antoine Bazinet

5 personnes sont présentes.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance à 19 h 00.

**2. CONSTAT DE LA RÉGULARITÉ DE LA TENUE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse informe les personnes présentes en ce sens qu’une copie du projet de règlement faisant l’objet de la présente séance publique a été remise à chacun des membres du conseil municipal et que les avis publics requis ont été affichés dans le journal local, ainsi qu’à chacun des sites d’affichage des avis public municipaux le 19 novembre 2021.

**3. EXPLICATIONS AU SUJET DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 2021-16 AMENDANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D’IMPLANTATION ET D’INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) NO 2002-14 DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

Le conseiller, Patrick McDonald, explique le règlement 2021-16 quant à sa teneur et aux conséquences de son adoption.

Il informe également les personnes présentes en ce sens que ce règlement n’est pas soumis au processus référendaire.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse remercie toutes les personnes pour leur présence et leur contribution aux discussions et lève la séance à 19h10.

Nathalie Lemaire  
Mairesse

Marc-Antoine Bazinet  
Directeur général et secrétaire-trésorier